Emploi : quand les banques dégraissent, leurs bénéfices ne maigrissent pas

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1106

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022164

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quand les banques dégraissent, leurs bénéfices ne maigrissent pas

Quand ils défendent leurs intérêts économiques devant le peuple, les banquiers-patrons mettent en avant la cause de leur personnel. Aujourd'hui que l'initiative sur les banques est oubliée et les premiers allégements du droit de timbre votés, la sécurité de l'emploi dans le secteur bancaire s'avère tout sauf assurée. Résumé d'une évolution et dures perspectives, avec le consentement d'un syndicat compréhensif.

(*yj*) Au début des années huitante, quand il s'agissait d'effacer l'affaire de Chiasso et de combattre l'initiative socialiste sur les banques, ces dernières embauchaient, augmentant leurs effectifs de 90 000 à environ 100 000 employés entre 1980 et 1984/85. Le recrutement s'accéléra encore par la suite, au rythme de trois à huit mille par an jusqu'en 1989, pour fléchir en 1990, année pourtant record, avec 127 626 personnes occupées.

En 1991, pour la première fois depuis 1950 dans le secteur bancaire, l'emploi reculait, de 0.9%, à 126 491 personnes, dont 74 563 hommes (–521 par rapport à 1990) et 51 928 femmes (– 614).

Ce recul ne frappe pas également toutes les catégories d'établissements. Les banques cantonales augmentaient de 3.5% le nombre de leurs employés et les grandes banques maintenaient leurs effectifs, alors que les banques régionales, les caisses d'épargne et de crédit mutuel ainsi que les «autres banques» réduisaient les leurs de 2.7 à 3.7% en une année.

A l'heure actuelle comme on sait, les grandes banques elles-mêmes ont leur programme de diminution de postes: moins 500 d'ici fin 1993 à la BPS, moins 300 à 500 dans le même délai à la SBS, moins 2000 à l'UBS dans les trois années à venir, moins 10% (= env. 12 000) d'ici l'an 2000 dans le secteur bancaire en général, y compris donc dans les «big four», qui occupent à elles seules la moitié de tout le personnel des banques suisses, et dont 10% travaillent à l'étranger.

Depuis quelques années à peine, le secteur bancaire est lui aussi parcouru par un mouvement de concentration. Le processus va s'accélérer encore, mais sans jamais devenir spectaculaire, dans la mesure où les fusions et rachats ne donnent généralement pas lieu à des disparitions d'enseignes. Quant aux restructurations internes, qui entraînent de plus fortes disparitions d'emploi, elles se déroulent par définition à huis clos, et ne deviennent perceptibles à l'extérieur que par l'apparition de leurs victimes sur le marché du travail, à l'instar de ces informaticiens que les banques avaient engagés en masse dans les années huitante et dont elles n'ont plus besoin aujourd'hui.

Grandes manœuvres structurelles

Les grandes manœuvres structurelles en cours dans le secteur bancaire ont diverses causes. En tête, on cite souvent la concurrence étrangère, de la City londonienne et du Luxembourg notamment, et les nouvelles rivalités intérieures, avec les services financiers des PTT et, dans une moindre mesure, avec les «institutionnels» (caisses de pension). Mais il y a aussi les considérations de rendement. Les résultats globaux des banques universelles, qui promettent d'au moins égaler cette année les bénéfices records de 1991, recouvrent en fait des rentabilités fort différentes selon les activités; à l'heure actuelle, les affaires à l'étranger et les produits de négoce, tout particulièrement les opérations sur devises et billets, s'avèrent plus intéressantes que les opérations sur titres ou même les affaires de crédit. De manière générale, les contrats de prêt personnel ainsi que les établissements spécialisés dans le financement des ventes à tempérament et le crédit à la consommation ne procurent pas — ou plus — les rendements espérés.

Un syndicat compréhensif

Dans une conjoncture difficile à laquelle rien ne l'a préparée, l'Association suisse des employés de banque (ASEB), forte de son ancienneté (1918) et de sa bonne implantation dans la branche (28 000 membres), mais non affiliée à une centrale syndicale, pare au plus pressé. Elle a suffisamment donné, dans le cadre de la campagne pour la révision du droit de timbre votée le 27 septembre dernier, pour espérer la pleine compensation du renchérissement en 1993 encore.

Au reste, l'ambition se limite à cogérer une stricte application des «mesures en cas de fermeture d'une banque ou de licenciements d'employés», mesures convenues avec l'organisation patronale des banques en octobre 1991, peu après les premières «charrettes» sur les places financières de Zurich et Genève. Dans cette ville justement, où l'ASEB a toujours eu une section particulièrement active, on déplore le manque de solidarité: «il est regrettable que ceux et celles qui ont la chance de bénéficier d'une certaine sécurité de l'emploi soient aussi peu perméables aux problèmes rencontrés par leurs collègues», et cela au moment où «les avis de réduction de postes de travail se multiplient et autorisent toutes les craintes» (*Professions bancaires*, organe officiel de l'ASEB, 29 octobre 1992).

Le combat solidaire n'est pas précisément le fort des cols blancs de la finance, dont toute l'activité professionnelle s'inspire du primat de l'individuel, et consiste à traiter des affaires privées sur le mode confidentiel et si possible personnalisé. Dans sa sociologie du monde bancaire, Y. Grafmeyer* montre bien l'individualisme des employés de banque, toutes positions hiérarchiques et carrières confondues; ils tiennent d'ailleurs à relever chacun pour soi le défi de la mobilité accrue désormais nécessaire pour grimper dans l'échelle des responsabilités et des traitements.

Dans ces conditions, les banques peuvent envisager sereinement de «dégraisser» leurs effectifs et de «contrôler» les coûts, sans avoir à craindre de quelconques «mesures de lutte». Et sans avoir à craindre non plus pour le niveau des résultats, qui vont rester assez confortablement bénéficiaires pour rémunérer le capital, doter toutes les réserves légales et spéciales, renforcer les provisions pour débiteurs douteux et spéculateurs de haut vol trop facilement acceptés comme clients, et pour rester parmi les meilleurs pourvoyeurs de recettes fiscales. ■

* Yves Grafmeyer: *Les gens de la banque*. Paris, PUF, 1992.